

Objet : Conseil de département DETS (visioconférence)

Date : 18/06/2020

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents :

C. Bergerot, E. Bonis, E. Burgaud, A. Cagnimel, E. Chagnaud, M. Chanut, B. Drevet, E. Dubesset, L. Garrido, P. Girard, L. Guerlain, F. Julienne, J. Lagoutte, M. Lamarche, B. Lavaud-Legendre, C. Le Guay, S. Martin, L. Mendes S. Niquege, L. Petit, M. Portillo, F. Quéré, F. Rueda, M. Tissier.

Représentés : JM. Plazy, S. Tournaux.

Excusés : 1

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte rendu du précédent conseil**
- 2. AAP « crise sanitaire »**
- 3. Soutien projet recherche « jeunes chercheurs »**
- 4. Vote de la clef de répartition de la dotation initiale**
- 5. Campagne éméritat**
- 6. Questions diverses**

Début de la séance 9h30 monsieur Olivier Décima préside la séance.

Il précise que les conversations sont enregistrées de façon à établir le compte rendu de la séance.

1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil

Il y a le mot projet en trop dans le dernier paragraphe.

Sous réserve de la modification le compte rendu est adopté à la majorité (1 abstention).

2. AAP « crise sanitaire »

Monsieur Olivier Décima rappelle qu'il y a Trois projets dans le cadre de la crise sanitaire, et, en parallèle une demande de soutien sur un projet « jeunes chercheurs » de même thématique, porté par Madame Marie Padilla et Monsieur Kieran Van Den Bergh.

Les porteurs sont auditionnés selon l'ordre suivant :

Projet : OPPEE (Observatoire des Politiques Publiques en Situation Épidémique et Post Épidémique).

Porté par madame Hinda Hedhili Azema et monsieur Bernard Cherubini (IRM).

Projet pluriannuel, ambitieux, porté par une seule unité, mais qui implique de nombreuses autres unités. Une visibilité assez importante avec des outils web assez développés. Des financements ont été sollicités à la région (soutien en attente). Un dépôt ANR est envisagé.

Le budget total de ce projet est de 191 000 Euros et le montant demandé au département est de 5 000 Euros.

C'est une proportion modeste du budget total.

Les deux évaluations sont assez partagées. Un évaluateur à très bien reçu ce projet, avec des évaluations très favorables et une note globale de : A. Un autre évaluateur plus circonspect a mis une note : C.

Présentation du projet par monsieur Bernard Cherubini et Madame Hinda Hedhili Azema.

Projet pluriannuel présenté au département DETS sous forme de cofinancement (Ub Réact, Région).

Il est structuré autour de 5 axes (politiques sanitaires et politiques de santé publique) sous forme d'observatoire.

Des questions ont été soulevées par les conseillers notamment en ce qui concerne le lien avec le projet ILD. Comment est envisagée la temporalité du projet puisque le budget global est important, et, quelle est la participation financière des autres unités.

Monsieur Bernard Cherubini rappelle qu'il y a déjà une collaboration avec l'ILD en ce qui concerne le cadrage des politiques publiques en santé. Au niveau de la région il est demandé que la mise en place de ce projet se fasse sur deux ans, avec dans l'idée que cet observatoire dure un certain nombre d'années. L'IRM porte le projet, mais la participation financière des autres unités associées n'est pas encore définie.

Monsieur Olivier Décima demande ce qu'il se passera si le département DETS ne finance qu'une partie de l'investissement demandé.

Monsieur Bernard Cherubini répond que si c'est le cas les ambitions seront réduites, mais que le soutien de la région est toujours en attente.

Le budget de mise en place et de création du site web n'est pas encore définitivement arrêté. On reste ensuite sous un fonctionnement normal, sous forme de séminaires de recherche, d'ateliers, de colloques, avec d'autres types de soutiens.

Projet : « La prise en compte du climat pénitentiaire par la règle de droit dans le contexte Covid-19 ».

Porté par Mesdames Virginie Peltier et Evelyne Bonis (ISCJ).

Projet pluriannuel, pluridisciplinaire (droit, sociologie, criminologie), une dimension internationale, et qui a des répercussions professionnelles. Un calendrier bien identifié, plusieurs unités associées.

Le montant demandé au département est de 2 500 Euros (matériel informatique et déplacement pour mettre le projet en route). Ce projet a reçu deux A de la part des rapporteurs.

Présentation du projet par madame Virginie Peltier.

L'objet de ce projet d'un point de vue scientifique est de voir comment la crise sanitaire s'est répercutée sur le climat des établissements pénitenciers, et comment la règle de droit a eu un impact sur ce climat. Le projet bénéficie du soutien de l'ISCJ, à hauteur de 4 000 Euros, mais également au niveau de l'université de Bordeaux via Ub Réact, à hauteur de 15 000 euros (obtenus). La région a été sollicitée à hauteur de 21 300 Euros (en attente).

Des soutiens logistiques, (relationnels), des contacts ont été pris avec la direction de l'administration pénitentiaire pour obtenir des autorisations d'entrées dans les établissements. Ce projet implique des professionnels.

Projet : « Transformer l'action publique en situation de crise sanitaire ».

Porté par Mesdames Cécile Castaing, Aude Rouyère et Messieurs Pascal Combeau, Sylvain Niquege et Jean-Baptiste Vila (ILD).

Projet pluriannuel, en cours de construction qui semble bien évoluer. Une demande de 2000 Euros dans le nouveau budget. Cela correspond à la période 2020. De nombreux partenaires universitaires, et des acteurs publics. Les deux évaluations sont assez partagées. Une note A et une note C.

Présentation du projet par madame Aude Rouyère.

C'est un travail qui est juridique avec une approche de la pluridisciplinarité. L'origine de ce projet : Un travail de veille juridique à été mené pendant le confinement. Un projet présenté par des doctorants qui comporte le volet dialogue, entretien-dialogue avec des acteurs publics (soutien de la clinique du droit). Restitutions et échanges ensuite dans des séminaires de la parole qui a été recueillies lors de ces entretiens. Et un troisième travail de publications mené pendant le confinement de publications juridiques (format blog, ou actualité) en particulier sur la liberté de prescription des médecins, notamment en ce qui concerne la chloroquine.

Monsieur Olivier Décima Directeur du département DETS souhaite savoir qu'elles sont les activités prévues fin 2020.

Madame Aude Rouyère explique que sur le budget, les activités ont été réduites. Alors qu'il y en avait beaucoup plus il n'y aura que quatre interviews avec des élus qui mobiliseraient à chaque fois trois personnes. Deux séminaires sont prévus également.

En ce qui concerne le budget les conseillers se sont questionnés sur l'onglet de la clinique du droit (cout indirect, accompagnement d'un enseignant chercheur).

C'est une somme qui sera versée par le projet à la clinique du droit pour la participation d'un enseignant chercheur (accompagnement).

Monsieur Olivier Décima demande s'il est possible d'envisager une collaboration dans un avenir plus ou moins proche avec l'IRM qui porte un projet d'observatoire.

Madame Aude Rouyère pense cela possible, ce dernier est centré sur une analyse juridique. Ces deux projets sont complémentaires.

3. Soutien projet recherche « jeunes chercheurs »

Demande de soutien au département est de 3000 Euros. Le projet « jeunes chercheurs », est porté par deux doctorants (COMPTRASEC, et CERCLE) madame Marie Padilla et monsieur Kieran Van den Bergh, ils sont également soutenu par AD OC.

Présentation du projet par Monsieur Kieran Van Den Bergh.

Projet en lien avec la crise sanitaire. L'idée est d'utiliser cette crise pour faire de l'interdisciplinarité. C'est une façon de faire travailler ensemble certaines branches du droit et essayer de dégager de nouveau axes de recherche.

Un moment d'échange avec les intervenants est prévu (workshop).

Le plan budgétaire est de 3000 Euros environ pour la publication, sur un budget approximatif de 5 058 €. Le CERCCLE c'est engagé à verser 500 € pour le projet. Un contact a été pris avec le directeur du COMPTRASEC. Tous les centres impliqués devraient également soutenir le projet. Un soutien sera également demandé à l'école doctorale.

Madame Florence Quéré, souhaite savoir qui porte le projet, via AD Hoc ou un centre de recherche. Comme le budget n'est pas reportable sur l'année prochaine, elle souhaite savoir s'il y a une possibilité de bloquer la somme prévue pour la publication pour l'année prochaine.

Monsieur Kieran Van den Bergh indique que l'association permet un soutien logistique, de chercher des fonds, et, le rattachement à une ligne budgétaire du CERCCLE. Pour la publication, le colloque ayant lieu en décembre, il faudra s'organiser avec les participants pour que leurs versions écrites soit envoyées très peu de temps après le colloque.

Monsieur Olivier Décima évoque d'autres solutions envisageables (budget de valorisation, fonds du département).

Les quatre projets ont été présentés. Par soucis d'impartialité monsieur Olivier Décima demande aux enseignants chercheurs et chercheurs personnellement impliqués dans ces différents projets de ne pas prendre part au vote. Les rapporteurs votent.

Monsieur Olivier Décima rappelle que ces demandes sont assez raisonnables.

Monsieur Thomas Bertin nous indique que la somme disponible jusqu'à fin décembre est de 27 650 Euros.

Une demande d'un peu plus de 12 500 Euros pour ces quatre projets, le reliquat sera d'un peu plus de 15 000 Euros.

Le projet « jeunes chercheurs » est traité en premier.

Monsieur Olivier Décima trouve ce projet très intéressant, toutes les unités impliquées, des partenariats, sujet interdisciplinaire. Beaucoup de travail et d'investissement. C'est l'office du département que de les encourager, il est favorable à ce que le département DETS soutienne ce projet.

Monsieur Olivier Décima propose d'allouer à ce projet la somme de 3000 Euros.

La somme de 3 000 Euros sera allouée à ce projet (une abstention).

Monsieur Alain Pariente se questionne sur l'engagement pluriannuel.

Monsieur Olivier Décima rappelle que compte tenu du principe d'annualité budgétaire et des incertitudes sur le budget 2021, il paraît mal aisé de nous engager autrement que sur des dépenses annualisées (pour 2020). Si nous souhaitons utile que ces projets soient soutenus en 2021 les porteurs pourront candidater à nos AAP et à d'autres procédures que nous mettrons en place en 2021.

C'est la raison pour laquelle il a demandé aux porteurs, de présenter un budget pour cette année même si c'est pluriannuel.

Les projets suivants sont présentés selon l'ordre de passage des auditions.

Monsieur Olivier Décima trouve que le projet OPPEE (IRM) a un fort potentiel structurant. Il est pluridisciplinaire, ambitieux des porteurs assez actifs et une somme demandée de 5 000 Euros. Le point faible du projet, c'est que s'agissant d'un observatoire général, la ligne scientifique est difficile à saisir puisqu'il y a des axes très divers.

Sébastien Martin trouve que l'observatoire ne fonctionnera que si le département finance ce projet. Ne doit-on pas mettre une condition à la subvention de la région.

Pour monsieur Éric Dubesset c'est une question de temporalité. Il souhaite savoir s'il y a des informations sur les subventions régionales et ce qui est prévu pour engager les 5000 €uros avant la fin de l'année. Une commission de la région c'est réunie la semaine dernière il n'y a pas eu de retour.

Dans un premier temps monsieur Olivier Décima propose aux conseillers s'ils souhaitent soutenir ce projet.

4 abstentions.

Le département va soutenir ce projet.

Dans un second temps, monsieur Olivier Décima demande à quel hauteur le département souhaite soutenir ce projet.

Monsieur Olivier Décima n'a pas reçu de devis en ce qui concerne le site informatique. Il s'est renseigné pour un site web interactif de qualité et cela coûte aux alentours de 5000 €uros.

Il propose d'allouer à ce projet la somme de 5000 euros.

4 Abstentions.

La somme de 5 000 €uros est attribuée au projet OPPEE porté par l'IRM.

Monsieur Olivier Décima trouve que le projet porté par l'ISCJ est bien évalué.

Une demande raisonnable de 2 500 €uro qui paraît scientifiquement justifiée.

Monsieur Olivier Décima propose de soutenir ce projet à hauteur de 2 500 euros.

La somme de 2500 euros est attribuée au projet porté par l'ISCJ.

Le projet porté par l'ILD avec une demande beaucoup plus limitée dans la dernière version du projet est selon Monsieur Olivier Décima une demande raisonnable, justifiée, avec un calendrier réalisable, et, des partenariats intéressants.

Monsieur Olivier Décima propose de soutenir ce projet à hauteur de 2000 euros.

2 abstentions.

La somme de 2000 euros est attribuée au projet porté par l'ILD.

4. Vote de la clef de répartition de la dotation initiale

Monsieur Olivier Décima rappelle que l'ancien département SHS avait mis en place une clef de répartition mais cette clé a disparue en même temps que le département.

La façon dont les grandes masses sont réparties entre les différentes unités, devait disparaître lors de la création des nouveaux départements et il devait y avoir une clef unique décidée par la présidence.

Une clef centrale a été mise en place, qui est une clef quantitative : 80% pour les personnels EC/C, et, 20% pour les doctorants inscrits et rattachés aux unités de recherche.

En septembre 2019 le département a été informé d'une certaine autonomie on nous a demandé de faire une répartition sur le budget. Le CoDir a été réuni, une clef a été votée par les directeurs d'unités : 70 % EC/C, et, 30% pour les doctorants. A cette clef a été ajoutée une règle de solidarité (évolution ou diminution du budget limité à + ou - 10%) par rapport à l'année précédente, et, il a été voté un plancher à 15 000 € (seuil pour les unités plus petites). Cette clef a été appliquée en 2020. Il a été acté quelle n'était pas suffisamment qualitative.

C'est la raison pour laquelle un groupe de travail a été mis en place au sein du département et le comité des directeurs d'unités a été également sollicité pour réfléchir à une nouvelle clef de répartition de la dotation des unités, qui soit beaucoup plus qualitative.

Monsieur Olivier Décima présente la nouvelle clef de répartition (disponible sur Nuxeo).

Elle résulte de deux délibérations. Une proposition faite par les directeurs d'unités, qui ensuite a été évaluée, modifiée, complétée par le groupe de travail issu du conseil.

Cette clef est beaucoup plus qualitative que quantitative.

Des discussions ont eues lieu sur les couts constants qui pèsent sur les unités (notamment pour les petites unités), et quels critères doivent être mis en place pour faire cette répartition qui est nécessaire, mais, également, sur le compte des publications des EC et des doctorants (inscrit en thèse, rattaché administrativement à l'unité). Monsieur Olivier Décima rappelle que le choix de cette clef de répartition est un choix engagé.

Un débat c'est engagé sur les règles de comptabilisation des publiants. Monsieur Olivier Décima rappelle que ne compte que les personnels qui sont qualifiés de publiant (5 pour les EC, 7 pour les chercheurs, et, 1 pour les doctorants).

Monsieur Julien Lagoutte demande une précision en ce qui concerne les planchers à respecter. Faudra t'il apporter des précisions pour savoir dans quelle proportion on prendra aux autres unités.

Monsieur thomas Bertin rappelle que ce sont les remontées des laboratoires par rapport aux critères qui sont dans la clef qui vont engendrer les variations des budgets entre laboratoires. La crainte des conseillers est que cette clef soit proportionnelle et non égale entre les unités.

Selon monsieur olivier décima il y a deux solutions. On peut envisager une contribution à part égale des unités les mieux notées. La deuxième possibilité, est de faire à pourcentage égal de la dotation.

La solution la plus juste selon lui est d'ajouter dans le document que la contribution les autres unités se fera à pourcentage égal de leur dotation. Il demande l'avis des conseillers.

Monsieur Olivier Décima propose de rajouter dans le budget (en fin de document sur la limite de budget inférieur à 15 000 €uros) la précision selon laquelle les unités participent à pourcentage égal de leur dotation.

5 abstentions.

Cette précision sera ajoutées fin de document.

Sous réserve de cette précision, Monsieur Olivier Décima propose d'adopter la clef de répartition t'elle qu'elle a été présentée dans le document.

3 abstentions.

Sous réserve de la précision à apporter conformément aux échanges, la clef de répartition de la dotation des unités est adoptée.

5. Campagne éméritat

Il y a 9 dossiers d'éméritats, 2 premières demandes, et, 7 renouvellements.

Conformément à la clef de répartition, monsieur Olivier Décima précise que les émérites ne rentrent pas dans le calcul de la clef, sauf, au titre du qualitatif pour leurs publications (à hauteur de 5%), ils ne sont pas à la charge du département mais des unités.

Pour l'intégralité de tous ces dossiers on constate pour tous un avis favorable ou très favorable des directeurs d'unités. On constate une implication scientifique et doctorales continue de ces collègues, et il paraît délicat en tant que département d'émettre un avis d'avis différent de celui du directeur d'unité.

C'est la raison pour laquelle monsieur Olivier Décima juge utile d'admettre tous ces collègues au renouvellement ou à leur première demande d'éméritat.

Discussions sur le fait que ces professeurs émérites occupent des bureaux dans une situation déjà tendue à ce sujet.

Les demandes sont votées selon cet ordre :

Monsieur Olivier Décima propose de répondre favorablement à la première demande de :
Monsieur Christian Grellois (ILD).

5 abstentions.

Avis favorable à la première demande de Monsieur Christian Grellois.

Monsieur Olivier Décima propose de répondre favorablement à la première demande de :
Monsieur Daniel Bourmaud (ex IRM). Écoles pratique des hautes études.

3 abstentions.

Avis favorable à la première demande de monsieur Daniel Bourmaud.

Monsieur Olivier Décima propose d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de :
Monsieur Jean-Claude Gautron (CRDEI).

3 abstentions

Avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Jean-Claude Gautron.

Monsieur Olivier Décima propose d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de :
Monsieur Jean du Bois de Gaudusson (CERCCLÉ).

3 absentions

Avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Jean du Bois de Gaudusson.

Monsieur Olivier Décima propose d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de :
Monsieur Jean-Pierre Duprat (ILD).

3 abstentions

Avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Jean-Pierre Duprat.

Monsieur Olivier Décima propose d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de :
Monsieur Jean-Pierre Laborde (COMPTRASEC).

3 abstentions

Avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Jean-Pierre Laborde.

Monsieur Olivier Décima propose d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de :
Monsieur Michel Belanger (CRDEI).

3 abstentions

Avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Michel Belanger.

Monsieur Olivier Décima propose d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de :
Monsieur Slobodan Milacic (IRM/CMRP).

3 abstentions

Avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Slobodan Milacic.

Monsieur Olivier Décima propose d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de :
Monsieur Gérard Dussouy (IRM/CMRP).

3 abstentions

Avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Gérard Dussouy.

6. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion : date non définie